



CHAMPIONNAT RÉGIONAL

VTT SPORT ADAPTÉ



Samedi 20 Mai 2017

de 9h30 à 17h00

St-Mars-la-Brière (72)

Organisé par

ASCHPS



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même ».

Participation à un championnat régional Sport Adapté

- Avoir une **licence compétitive FFSA** et la présenter en début de championnat lors de la vérification des licences (avec la photographie).
- **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
- Connaître les **principales règles** de l'activité pratiquée (selon les spécificités de la division).
- Avoir un **équipement sportif** (tenue) conforme et réglementaire.
- Apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité (raquette, VTT...).
- **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres, des officiels, des organisateurs et de toutes personnes afférentes au championnat.
- Être **accompagné(e) d'au moins un dirigeant** de l'association lors de la compétition.

Point réglementaire

Le **règlement FFSA est consultable** sur le site internet de la Fédération Française du Sport Adapté.

CATÉGORIES D'ÂGE - SAISON 2016/2017

JEUNES	ESPOIR	SENIOR	VETERAN
2002/2006	2001/1997	1996/1977	1976 et après

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter le Conseiller Sportif Régional de la discipline.

Le Lieu d'Accueil

BOIS DU LUART

Le Luart est un village situé au nord-ouest de la France. Le village est situé dans le département de la Sarthe de la région du Pays de la Loire. Le village du Luart appartient à l'arrondissement de Mamers et au canton de Tuffé. Le code postal du village est le 72390 et son code Insee est le 72118



Le Luart est une commune française, située dans le département de la Sarthe en région Pays de la Loire, peuplée de 1 458 habitants¹. Elle est située sur un point élevé du canton de Tuffé.



L'Association

L'Association Sport Culture et Handicap du Perche Sarthois se mobilise pour proposer aux personnes en situation de Handicap Psychique et/ou Mental, des activités de qualité et régulières en présentant à toute personnes déficientes et aux établissements adhérents une offre sportive consentie hors les murs des institutions.

Notre association, type loi 1901, affiliée à la Fédération Française de Sport Adapté, regroupe aujourd'hui 5 établissements médico-sociaux adhérents (Maison d'Accueil Spécialisé et Foyer Occupationnel). Elle compte 100 licenciés sportifs, des membres actifs bénévoles ainsi qu'une éducatrice sportive.

Nos objectifs restent avant tout ceux de notre fédération dont la première des missions est de permettre à toutes les personnes en situation de handicap mental d'accéder à une pratique sportive de loisir ou compétitive mais aussi de :

- poursuivre l'offre sportive aux établissements adhérents par une pratique sportive consentie, hors les murs,
- poursuivre notre rapprochement et notre partenariat avec les clubs dits « valides »,
- soutenir et accompagner des sportifs dans l'appropriation de leurs activités et les faire évoluer par la confrontation au monde valide et par la pratique de la compétition aménagée adaptée à leur niveau de compétence.



Logo du CD\$A



Programme Prévisionnel

Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'apporter quelques modifications horaires en fonction du nombre d'inscrits

Toutes les catégories d'âge, de sexe et toutes les divisions peuvent être représentées.

SAMEDI 20 MAI 2017

A partir de 9h45 : Accueil des sportifs, contrôle des engagements.

10h15 Echauffement D1, D2, D3

10h45 : Début de la compétition

12h30 : Repas

13h30: Poursuite et fin compétition

15h00 : Podium et remise des récompenses

➤ Lieu de Manifestation :

Le Lieu d'accueil se fera au gymnase communautaire rue des bains 72390 le Luart et la compétition dans les bois du Luart

Le lieu sera fléché par les panneaux FFSA.



➤ Frais d'inscription : 5€

➤ Inscriptions

La fiche d'engagement complétée est à retourner avant **le 10 MAI 2017**

par mail au CDSA de votre département

et **en copie** au Conseiller Sportif Régional : csrsportadapte@gmail.com

RAPPELS !

- 1 – Aucune modification (division, épreuve...) n'est possible après l'envoi des inscriptions.
- 2 – Par souci d'organisation, toute inscription le jour de la compétition sera refusée
(à l'exception des sports collectifs, en cas de changement de joueur(s) dans l'équipe).
- 3 – Le jour de la compétition, les encadrants devront être en possession des licences (avec photo).

➤ Réclamation :

Toute réclamation est accompagnée d'un chèque de caution de 50 euros. Ce dernier est restitué si la contestation est justifiée.

➤ Contacts :

Référent du club organisateur Limouzin Lucy 06 18 25 39 71 ou Grimaud catherine 06 78 64 22 27

Conseiller Sportif Régional : CARAYOL Dorian – 06.47.58.81.67 / csrsportadapte@gmail.com